



Isabelle Raffestin, directrice de la Clinique Droits Devant à Montréal confirme que l'obtention de travaux compensatoires avec la ville de Granby est difficile. *« Alors que le programme de travaux compensatoires est destiné aux personnes à faible revenu, refuser son accès maintient ces dernières dans la pauvreté, d'autant plus que plusieurs ne pourront jamais payer autrement leurs contraventions. Et tout cela a un coût pour la société »*, déplore-t-elle.

Téléphone : 514 303-2227

Télécopieur : 514 303-2313

[direction@cliniquedroitsdevant.org](mailto:direction@cliniquedroitsdevant.org)

105, rue Ontario Est, bureau 204

Montréal (Québec) H2X 1G9